

Le vertige du funambule

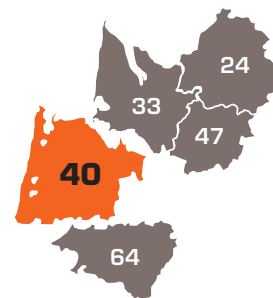
« Fin 2005, on ne savait pas ce qu'on allait devenir » avoue Annie Gysbers, directrice de l'Association Française de Cirque Adapté (AFCA) créée à Aire-sur-l'Adour, il y a 15 ans. Sur le fil, elle mesure ses pas. D'un côté un chapiteau tout neuf, de l'autre tout ce qu'il reste à construire.



Credit : La Gigogne

L'une (Annie Gysbers) défie les lois de l'apesanteur, l'autre (Bernadette Sallenave, chargée de mission DLA Landes, TEC GE COOP) calcule les risques et invite des partenaires. Deux missions autour de prévisionnels et de pérennisations de poste avaient déjà été effectuées dans le cadre du Dispositif emplois jeunes. Les deux femmes se comprennent et prennent plaisir à réfléchir ensemble. L'AFCA, présidée à l'époque

par Howard Buten, proposait alors des activités aux scolaires, handicapés mentaux en CAT, IME ou Maison d'accueil. Le premier travail de la structure a servi à mobiliser des partenaires financiers (Municipalité d'Aire sur l'Adour, Conseil Général des Landes, Fondation de France) pour donner naissance à un chapiteau (bois et toile) à l'esthétique particulièrement remarquable, prototype spécialement créé pour l'AFCA. Dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, Bernadette a proposé une mission sur l'organisation interne et la diversification des offres : « L'AFCA souhaitait se positionner dans le champ de l'insertion pour adulte, il fallait un ingénieur en formation, le nouveau chapiteau permettant dorénavant un accueil permanent. J'ai tout naturellement invité l'AFPA de Pau à s'occuper de l'accompagnement ». Hervé Prévost entre en scène, jongle avec le paysage des prescripteurs de l'insertion et imagine avec Annie et Laurent, formateur, un nouveau numéro, baptisé « *circonvolution personnelle* », basé sur l'idée que nous avons tous



La reconnaissance

Toute l'importance de ma démarche a contribué, me semble-t-il, à une reconnaissance mutuelle. Je m'explique sur ce qui aura caractérisé une méthodologie orientée vers la re-co(n)naissance :

Le « Re » indique le mouvement de retour sur les pratiques et l'expérience : identifier et valoriser les nombreux savoir-faire dans un moment d'urgence.

Le « Co » du collectif, de la collaboration indique la confrontation des points de vue, des coopérations à mettre en œuvre pour rendre pertinent le détour pédagogique, par les arts du cirque, pour l'insertion et la formation des adultes.

La « naissance » d'actions ayant contribué elles-mêmes à faire éclore de nouveaux projets répondant aux enjeux initiaux. Je sais que l'accompagnement a initié quelque chose. Une chose précieuse...

Hervé Prévost - intervenant AFPA de Pau -



des savoirs faire à transférer. Dix jours de travail seront nécessaires de décembre 2005 à septembre 2006 pour l'élaboration des différents modules. « Suite au DLA, nous avons commencé une session avec des personnes du PDITH (Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés), qui pour raison de santé, ne pouvaient plus exercer leur premier métier. L'opération a séduit et va être reconduite » souligne Annie. Une balle lancée en appelle une autre. La CRESS Aquitaine leur accorde une aide financière (Fonds Social Européen : mesure 10 B) pour adapter ce dispositif en direction de public en démarche d'insertion par l'économique, et l'AFCA demande l'habilitation pour faire passer un nouveau brevet : le BPJEPS activité du cirque. « Le DLA a été étalé dans le temps. Lorsque nous revoyons Hervé, nous avons assimilé les informations précédentes et étions prêts à aller de l'avant. 20% de notre efficacité est lié à ce facteur temps » estime Annie. « Les retours des partenaires sont également très positifs » ajoute Bernadette.

Toujours en recherche d'équilibre, Annie réfléchit à d'autres évolutions : un nouvel accompagnement pour l'aider à jongler avec les appels d'offres devrait permettre à l'AFCA de parfaire ses compétences et de se positionner dans le champ de l'insertion et de la formation en tant que professionnel reconnu. Aujourd'hui, l'AFCA n'a plus le vertige.



Credit : La Gigogne

AFCA

Maison des Associations
2 rue du Château
40800 Aire sur l'adour
Tél : 05 56 81 59 17
E-mail : a.f.c.a@wanadoo.fr
Site Internet :
www.afca-cirqueadapte.net/